



2. LES ENGAGEMENTS DU JOUEUR MAJEUR ET DES PARENTS DU JOUEUR MINEUR

21. Connaissance, adhésion et participation des adhérents au projet global du club

- Lors de l'inscription au club, le **paiement de la licence vaut adhésion** au projet, règles et valeurs du club détaillés dans la charte en ligne.
- A la reprise en septembre, est **obligatoire** la présence des adhérents à **l'évènement de lancement de saison**, qui détaille l'organisation du club pour l'année et les consignes pour le championnat.
- A la clôture en juin, est **obligatoire** la présence des adhérents à **l'Assemblée Générale Annuelle**.
- Toute l'année, les adhérents et leur famille sont invités **à soutenir leur club et ses salariés entraîneurs** :
 - o Etre un membre volontaire et positif dans la vie de sa propre équipe
 - o **Apporter son aide bénévole sur les évènements sportifs et festifs de l'association**, évènements catégorie ou évènements club.
 - o **Soutenir le financement du club par la recherche de partenaires et sponsors**.
 - o Proposer une aide ponctuelle ou régulière sur les tâches administratives du club : secrétariat, gestion sportive et planning, gestion logistique et évènements, gestion partenariats et communication, gestion comptable.

22. Respect du projet technique et des intervenants, attitude sportive

- Les familles doivent garder en tête que le basket est avant tout un jeu qui demande nombre d'apprentissages progressifs par les jeunes, techniques et règles de jeu mais aussi état d'esprit sportif. Le plaisir de jouer, l'endurance sportive et l'esprit d'équipe sont à encourager par les familles, dans la victoire comme dans la défaite, en individuel comme dans le collectif.
- Toute l'année, les familles s'engagent à respecter les choix techniques et organisationnels des entraîneurs et du club (constitution des équipes, plannings entraînement et matchs, règles internes, sanctions éventuelles).
- Lors des matchs, les parents respectent les décisions des intervenants en toutes circonstances (encadrants, marqueurs, arbitres) a fortiori quand ce sont des jeunes en formation.
- **Les parents doivent eux-mêmes rester bon public dans les gradins et reporter au plus tôt au responsable de salle tout comportement dérangeant dans les gradins.**

23. Suivi du calendrier des matchs et réponse aux convocations joueurs sur le whatsapp d'équipe

Chaque semaine qui précède un match chaque joueur doit **confirmer sa présence** sur le **whatsapp d'équipe** : **cliquer sur la convocation et envoyez 👍/👎 au plus tard le mardi soir**. Ceci valide la tenue du match pour l'équipe, les adversaires et le club organisant la rencontre.

Le calendrier des rencontres à partir de U11 peut être anticipé sur le site du club ou de la fédération à chaque début de phase (octobre et janvier) : <https://competitions.ffbb.com/ligues/bre/comites/0035/clubs/bre0035098>

24. Participation des adhérents aux table-arbitrage du WE à domicile et validation des mails de désignations

A partir de U11, les joueurs ayant match à domicile assurent les tables et arbitrages pour les autres domiciles, cf. planning reporté sur le site du club au fur et à mesure des WE : <https://usg-basket.com/matches>.

Les adhérents sont désignés en **table ou arbitrage** la semaine qui précède le match **par mail individuel**. Ils doivent impérativement **valider leur désignation par retour du mail** au club **au plus tard le mardi soir (envoyer OUI)**, ce qui valide le planning club. Si l'adhérent est empêché (maladie ou blessure), il doit **trouver son remplaçant dans son équipe + l'indiquer par mail (envoyer NON + nom du remplaçant de son équipe dans la liste déroulante)**. Bien entendu, il devra effectuer une désignation du même type rapidement sur une date à suivre.